

Séance du 12 avril 2023**Nombre de conseillers**

en exercice :	33
Présents :	25
Absent :	1
Procurations :	7
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUDI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUDI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/42-2023**Décision Modificative 2023 N°1
Budget annexe Théâtre la Baleine**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,

Vu la délibération N° FIN/04-2023 du Conseil Municipal en date du 16 février 2023 portant approbation du budget annexe La Baleine 2023,

Vu la délibération N°FIN/32-2023 du Conseil Municipal en date du 12 avril 2023 portant approbation du compte administratif 2022 du budget annexe du Théâtre La Baleine,

Vu la délibération N°FIN/37-2023 du Conseil Municipal du 12 avril 2023 portant approbation de l'affectation du résultat 2022 du budget annexe du Théâtre La Baleine,

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023 (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 4)

ENTENDU que la Décision Modificative n°1 constitue le budget supplémentaire du théâtre La Baleine et a pour principal objet d'intégrer les résultats de la section de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Administratif 2022, les reports de crédits de la section d'investissement 2022, ainsi que des ajustements complémentaires.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision modificative peuvent se résumer ainsi :

■ EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Article	Objet	Reports	Résultat N-1	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0,00	2 565,85	2 300,00	4 865,85
002		REPORT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		2 565,85		2 565,85
012	6455	Cotisations pour assurance du personnel			2 300,00	2 300,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			0,00	0,00	4 865,85	4 865,85
74	74748	Subvention commune			4 865,85	4 865,85

■ EN SECTION D'INVESTISSEMENT:

Chapitre	Article	Objet	Reports	Résultat N-1	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			19 897,68	0,00	194 832,12	214 729,80
020	020	Dépenses imprévues			10 000,00	10 000,00
21	2135	Installations générales, agencements, aménagements			45 000,00	45 000,00
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques (équilibre)			139 832,12	139 832,12
21	2158	Restes à réaliser Autres installations, matériel et outillage techniques	16 332,68			16 332,68
21	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 565,00			3 565,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT			0	214 729,80	0,00	214 729,80
001	001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORT		214 729,80		214 729,80
16	1641	Emprunts en euros				0,00

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (27 pour ; 0 contre ; 5 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL) :

- approuve la décision modificative 2023 N°1 du Budget annexe Théâtre la Baleine telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **17 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**